

L'EMPLOI DES ABRÉVIATIONS DANS LE LANGAGE ÉCONOMIQUE

LECT. UNIV. DRD. BOGDAN RODICA

Universitatea din Oradea, Facultatea de Științe Economice, Oradea, str. Armatei Române nr. 5, 0259-408798, bogdan_r_30@yahoo.com

CATARIG ANDRA-TEODORA

Universitatea din Oradea, Facultatea de Științe Economice, Oradea, str. Armatei Române nr. 5, 0259-408798, acatarig@yahoo.fr

Pour ne pas prononcer ou écrire des syntagmes trop longs, on peut utiliser des procédés de réduction et des phénomènes langagiers tels l'abréviation, les sigles, les acronymes. Dans le langage économique ces phénomènes ont proliféré au point qu'il est souvent très difficile de les déchiffrer. Dans cette étude nous présenterons les principales abréviations utilisées dans le langage économique, leur mode de formation et leurs caractéristiques morphosyntaxiques.

I. L'EMPLOI DES ABRÉVIATIONS: AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES

Dès le XIX-e siècle à nos jours, l'emploi des mots abrégés gagne du terrain et rend parfois même impossible la compréhension d'un message à cause de cette explosion de sigles, d'acronymes et de mots réduits dont la signification originale nous échappe souvent. Le procédé de l'abréviation n'est pourtant pas nouveau, il remonte jusqu'à l'Antiquité. Dans le français médiéval par exemple, on retrouve déjà quelques abréviations provenant des mots latins : *etc.* – *et caetera*, *a.d.* – *anno Domini*, et on peut parler d'un système cohérent des abréviations à partir du XII-e siècle. De nos jours, dans cette ère de la vitesse et de la transmission rapide des informations, l'abréviation se développe incessamment à cause du fait que son utilisation permet à l'homme de gagner de l'espace et du temps (à l'écrit et à l'oral à la fois). Les procédés linguistiques menant à la formation de nouvelles unités sémantiques sont divers (apocope, aphérèse, siglaison, acronymie, symbolisation) et le but principal est de raccourcir l'expression écrite ou orale de manière que le message soit transmis plus aisément et plus rapidement. Il arrive souvent que ce raccourcissement se produise tout d'abord dans le *langage familier*, dans le *jargon* (qui resserre un groupe spécialisé en introduisant une complicité due au langage) ou dans l'*argot* (dans l'intention d'exclure tout étranger au groupe par un langage crypté) et qu'ensuite, le mot initial devienne un archaïsme (par ex. : *vélo*[-cipède], *cinéma*[-tographie], etc.). Il faut encore noter que l'apprentissage de la langue parlée est bien plus aisé et rapide que celui de la langue écrite. Cette assertion se vérifie également dans le cas des langages scientifique et technique, car il existe dans le cerveau humain un module du langage qu'il n'est possible de connaître qu'à travers la langue parlée (c'est une réalité reconnue par les scientifiques des sciences cognitives). Le langage économique, comme tout langage scientifique d'ailleurs, est un terrain favorable à la prolifération des mots abrégés, des sigles et des acronymes.

I. a. Avantages

Afin de s'exprimer de façon concise et brève, les locuteurs recourent souvent à des procédés linguistiques qui consistent à abrégé les mots et les locutions très longues, qu'on a du mal à retenir ou à prononcer. Ils visent principalement l'efficacité de l'expression, la concision et la précision au moment où ils doivent transposer une expérience particulière dans le langage écrit ou oral. Au lieu de dire, par exemple, « une excellente sténo-dactylographe », on préfère la forme courte « une excellente sténo ».

D'autre part, la réalité linguistique connaît une dynamique intérieure importante. L'abréviation représente un procédé de renouvellement perpétuel de la langue, elle est souvent source de création de mots nouveaux.

I.b. Désavantages

En lisant les journaux, surtout les rubriques de politique et d'économie, on peut se trouver dans l'impossibilité de déchiffrer le message, car le texte est parsemé de sigles, de symboles et d'acronymes. Prononcer ou écrire la dénomination complète des sociétés, des partis, des organismes implique de l'effort, les noms étant souvent très longs. L'avantage de la brièveté est souvent annulé par la difficulté de reconstituer les noms d'origine.

Voici un court article (télégramme) qui rend compte de la difficulté de déchiffrer un texte de journal :

CCI de Lyon. À Lyon, la CGPME et le GIL Medef se sont entendus pour faire liste commune pour les prochaines élections à la CCI pour une présidence tournante. (« Les Echos », 1-2 octobre 2004, p. 6)

De plus, en ce qui concerne les sigles, il arrive qu'un même sigle désigne des réalités très différentes. Les initiales *CA* (et le symbole *Ca*) couvrent des significations différentes et renvoient à 34 syntagmes (selon le Dictionnaire des acronymes, <http://acronymes.info>), employés dans des contextes variés :

- économie – chiffre d'affaires, Conseil d'administration, comptable agréé, Chambre d'Agriculture, carte d'affaires (en anglais : Consumers' Association, Credentials Administration, Chartered Accountant, Certification Authority)
- domaine juridique – certificat d'autorisation
- géographie – Canada, Californie, Central America (angl.)
- médecine – Cardiac Arrest (angl.), arrêt cardiaque
- chimie – Calcium, Cellulose Acetate
- domaine militaire – Corps d'armée
- organisations – Club Automobile, Cocaïnomanes Anonymes
- abréviation de « circa »

II. DÉFINIR L'ABRÉVIATION

Le terme **abréviation** prend sa racine dans le mot latin « *brevis* », qui signifie « court ». L'abréviation est donc le raccourcissement d'un mot ou d'un groupe de mots, représentés alors par une lettre ou un groupe de lettres issus de ces mots. L'abréviation consiste toujours en une suppression plus ou moins importante (voir www.fr.wikipedia.org). Un signe graphique de l'abréviation est le *point abrégatif*, qui ne se confond pas avec le point de fin de phrase, mais il manque dans certains cas : on peut supprimer les lettres finales (toujours avant une voyelle) et mettre un point abrégatif : traduction = *trad.* ; on peut supprimer les lettres intérieures et, dans ce cas, il n'y a pas de point abrégatif : toujours = *tjrs* ; on garde seulement la première lettre et l'abréviation prend un point abrégatif : page = *p.*

Louis-Jean Calvet (1980 : 7) définit l'**abréviation** comme un mot raccourci, soit qu'on n'en garde que le début (*prof, métro, ciné*) et dans ce cas elle est orale, soit qu'on en garde la lettre initiale, les premières lettres ou l'initiale et la finale (*h* pour *heure*, *sec* pour *seconde*, *gl* pour *général*).

Soulignant le besoin d'espace (surtout à l'écrit) et de temps (surtout à l'oral), *Le Petit Robert* nous offre la définition suivante : l'abréviation est un retranchement de lettres dans un mot ou de mots dans une phrase pour écrire plus vite ou prendre moins de place (1993 : 8).

« Le Bon Usage » distingue deux procédés différents :

- L'**abréviation** est un procédé graphique consistant à écrire un mot en n'utilisant qu'une partie de ses lettres : *M.* pour *Monsieur* (Grevisse, 1988 : 149). La forme abrégée se prononce comme le mot dont elle dérive.
- La **réduction** est un phénomène lexical qui donne naissance à un mot nouveau : *métro* < *métropolitain*.

III. PROCÉDÉS LINGUISTIQUES D'ABRÉVIATION

Dans sa dynamique intérieure, la langue est continuellement modifiée, elle évolue constamment. Il existe plusieurs modalités d'abrégéer un mot ou un groupe de mots, dont les plus courantes sont la *siglaison* et l'*acronymie*. Selon Louis-Jean Calvet, deux procédés de création aboutissent à trois types de créations: à l'oral, le procédé d'**abrègement** mène à l'**abréviation** et à l'**acronyme**, alors qu'à l'écrit, le procédé de **siglaison** mène au **sigle**.

III. a. L'abréviation par APOCOPE :

L'**apocope** consiste dans l'amputation d'un ou plusieurs phonèmes en fin d'un mot. Cette coupure abrégative finale, nommée *apocope*, est justement le contraire de l'*aphérèse*.

Exemples : *manif* (-estation), *sympa* (-thique), *labo* (-ratoire), *radio* (-phonie), *taxi* (-mètre), *sténo* (-dactylographe), *macro* ou *micro* (-économie), *prof* (-esseur) dans le langage des étudiants.

Les noms propres sont à leur tour abrégés par apocope: *Fred* (Frédéric), *Alex* (Alexandre).

III. b. L'abréviation par APHÉRÈSE :

L'**aphérèse** est l'abréviation d'un mot par retranchement du début. Elle entraîne un changement phonétique à cause de la suppression d'un ou de plusieurs phonèmes en début d'un mot. Ce procédé linguistique d'abréviation est assez rare. On préfère l'apocope.

Exemples : *pitaine* (le capitaine), *Ricains* (les Américains), *net* (le réseau Internet), *copie* (télécopie), *Colette* (Nicolette).

III. c. L'ACRONYMIE

Il s'agit d'un autre procédé linguistique qui contribue à l'enrichissement du vocabulaire (surtout celui spécialisé) par la formation de mots nouveaux, à partir des lettres initiales de plusieurs mots. L'**acronyme** est pratiquement un sigle, il est constitué de la/les première/s lettre/s de plusieurs mots. Toutefois, il forme en lui-même une expression complexe et se prononce comme un seul mot :

Exemples : *Cedex* (Courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle) ; *Radar* (Radio Detecting and Ranging) ; *Reér* (Régime enregistré d'épargne-retraite) ; *Cégep* (Collège d'enseignement général et professionnel) ; *PIB* (produit intérieur brut) ; *direlatex* (direction des relations extérieures) ; *Internet* (International Network) ; *OTAN* (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) ; *UNESCO* (qui désigne en anglais l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

III. d. LA SIGLAISON

La **siglaison** est la dénomination d'une réalité par un sigle, et éventuellement création de dérivés à partir de ce sigle. Le sigle est une abréviation constituée de la première lettre de plusieurs mots. Il s'agit surtout de mots fréquemment employés. De nos jours, on a tendance à omettre les points abrégatifs.

Exemples : *PME* = petite et moyenne entreprise ; *FMI* = Fonds monétaire international ; *C.G.T.* = Confédération Générale du Travail ; *S.N.C.F.* = Société Nationale des Chemins (de fer) Français ; *HLM* = habitation à loyer modéré ; *ISBN* = International Standard Book Number.

III. d. 1. Caractéristiques morpho-syntaxiques des sigles

A. Le sigle peut être introduit dans le discours par un **prédéterminant** :

- Créé par la loi du 25 juillet 1994, le compte épargne-temps (CET), qui connaît avec la loi sur les 35 heures une nouvelle jeunesse, permet aux salariés de se constituer un capital temps en économisant des jours de congé, dont ils pourront avoir la jouissance dans le futur. [...] Le CET fait d'ailleurs partie prenante de la plupart des conventions, ou accords conclus, dans le cadre des 35 heures. (« La Tribune », 3 avril 2001, p. 33) ;

ou bien il peut fonctionner **sans déterminant** :

- Les représentants des trois partis ont demandé à l'Alliance d'accepter le soutien d'un gouvernement de la coalition PSD-PUR-UDMR, motivant cela par le besoin de stabilité politique.

(<http://www.j-habite-en-roumanie.com/Articles/dec04/art1216.htm>)

Le sigle apparaît donc comme appartenant à la classe des **noms** ou à celle des **adjectifs** et il peut avoir les fonctions de ces classes de mots. Il paraît que dans toutes les langues la source du sigle est un syntagme nominal :

- NATO – North Atlantic Treaty Organization
- CGIL – Confederazione Generale Italiana del Lavoro
- PIB – Produit intérieur brut

B. L'élision

En français l'article singulier s'élide devant une voyelle initiale ou un *h* muet : *l'entreprise*, *l'hôtel*. Dans le cas des sigles, une consonne initiale écrite peut correspondre à une voyelle sur le plan phonique. Louis-Jean Calvet (1980 : 95) distingue deux cas :

Si le sigle graphique commence par une voyelle, qu'il soit prononcé lettre à lettre (*O.N.U.*) ou comme un mot (*Unesco*), le sigle se comporte comme un autre substantif et l'article s'élide. On prononce *l'Unesco*.

Si le sigle prononcé lettre à lettre commence graphiquement par une consonne dont le nom commence par une voyelle : F, H, L, M, N, R, S, X (*S.N.C.F.*) l'article ne l'élide pas (*la S.N.C.F.*), à l'exception de *H.L.M.* qui peut apparaître sous la forme *l'H.L.M.*

C. Le genre des sigles

En règle générale, le sigle prend le genre du premier mot de sa source :

- *FEOGA (m.)* – Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles
- *OCDE (f.)* – Organisation de coopération et de développement économiques

La seule exception est constituée par le sigle *H.L.M.*, considéré comme masculin, alors qu'il est formé à partir du mot féminin *habitation*. Aujourd'hui, la pratique de la langue accepte les deux genres.

Dans le cas des sigles étrangers, s'ils proviennent de l'italien ou de l'espagnol ils conservent le genre de la langue d'origine :

- *CGIL* – Confederazione (confédération) Generale Italiana del Lavoro

En revanche, les sigles anglais sont le plus souvent au neutre, genre inexistant en français. C'est pourquoi en français on donne le genre en fonction de l'équivalent français du mot central : *le F.B.I (bureau)*.

D. Le pluriel des sigles

Les sigles sont invariables lorsqu'ils sont en capitales :

Les PME, en tout cas les plus petites, freinent le pas. (« La Tribune », 3 avril 2001, p. 33)

Ils prennent la marque du pluriel lorsqu'ils sont écrits comme des noms communs : *les radars*.

Lorsque le sigle est utilisé comme adjectif, il ne reprend pas le statut morphologique de l'épithète et il ne prend pas la marque du féminin ou celle du pluriel :

- *une déléguée CFDT*
- *normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards)*

III. d. 2. Suffixation, préfixation

La preuve de l'intégration dans la langue d'un mot étranger est la possibilité de former des dérivations : *budget – budgétaire*. Il s'agit du phénomène de l'**intégration dérivationnelle**.

Louis-Jean Calvet considère que le passage de l'écrit vers l'oral peut être vu comme une forme d'emprunt. Il existe des sigles dont on peut obtenir des dérivés par adjonction d'un suffixe : *C.G.T. – cégétiste*. Les suffixes les plus fréquents sont *-isme* et *-iste*. Quant à la préfixation, elle est possible, mais rarement employée : *manifestation anti-PS*.

III. d. 3. Homonymie, synonymie

Les cas d'homonymie ont été assez rares au début. Actuellement un même sigle peut renvoyer à plusieurs organismes différents :

- *C.G.T. – Confédération Générale du Travail / Compagnie Générale Transatlantique*.

Il arrive parfois qu'un sigle soit synonyme d'un autre :

- *U.S.A. = E.U.*

III. e. LA SYMBOLISATION

Un **symbole** est une abréviation conventionnelle. Les symboles ne prennent pas de point abrégé, ni de marque de pluriel.

Exemples : *mètre* = m ; *gramme* = g ; *euro* = €

IV. LES SIGLES DANS LE LANGAGE ÉCONOMIQUE

Dans tous les journaux économiques, l'emploi massif des sigles pose des problèmes aux lecteurs, car seulement les initiés aboutissent à la compréhension des articles dans lesquels les lettres en majuscule abondent et la récupération de leur signification semble une aventure. En règle générale, la signification d'un sigle, d'un acronyme ou d'une abréviation doit être explicitée lors de leur première occurrence dans le texte ou dans chaque page. Un sigle employé pour la première fois dans un texte doit être précédé de toute sa désignation :

Ce site est le fruit d'un partenariat unique entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) et deux universités de la région parisienne.

Souvent les sigles provenant de syntagmes français et anglais coexistent dans les journaux et revues de spécialité :

- ANPE – Agence nationale pour l'emploi
- EEE – Espace économique européen
- *Pibor* – taux d'intérêt interbancaire offert à Paris (*Paris inter-bank offered rate*). L'équivalent français de ce sigle (*TIOP*) est rarement utilisé.
- *TRIM* – *Trade Related Investment Measures* – « mesures concernant les investissements et liées au commerce »
- *UNESCO* – acronyme anglais de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

Malheureusement, il est rare que le sigle soit explicité. D'autre part, à force d'être fréquemment employés, certains sigles sont devenus familiers à l'opinion publique :

François Hollande a aussi multiplié les propositions sur le budget, le plan Borloo, la décentralisation, en mettant au premier rang de ses revendications le rétablissement du mécanisme de la TIPP flottante, pour amortir la flambée du prix du pétrole. (« Les Echos », 1-2 octobre 2004, p. 4)

En revanche on peut trouver le nom de divers organismes, sociétés, commissions etc. avec l'indication du sigle entre parenthèses:

[...] la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) livre des chiffres au 24 septembre tout aussi encourageants. (« Les Echos », 1-2 octobre 2004, p. 17)

La modification, qui est d'ordre législatif, pourrait être introduite dans le cadre de la discussion du projet de loi énergie (PLOE). (« Les Echos », 1-2 octobre 2004, p. 20)

V. CONCLUSION

L'emploi des abréviations à l'oral et à l'écrit offre l'avantage de la brièveté et de la concision d'un message. Les informations dans le milieu économique peuvent être transmises plus aisément et plus rapidement en se servant des abréviations. De plus, la pratique de la troncation des mots et du retranchement des lettres et des syllabes dans un mot ou dans un syntagme contribue à la création de mots nouveaux et à l'enrichissement du lexique. Ces avantages sont pourtant contrecarrés par les difficultés qu'entraîne une lecture d'un texte économique parsemé de sigles, acronymes ou abréviations, dont on ne peut pas rétablir la signification initiale. En guise de conclusion, on peut affirmer qu'il faudra faire attention à l'emploi des abréviations, afin de ne pas sacrifier la compréhension des messages. Le langage économique, tel qu'il est utilisé dans les journaux et revues de spécialité est saturé d'abréviations.

Bibliographie:

1. « Bien écrire et parler juste. Guide pratique d'expression et de communication », Sélection de Reader's Digest, Paris, 1987.
2. Brăescu I., Saraș M. – « Gramatica limbii franceze moderne », Ed. Științifică, București, 1964.

3. Calvet J.-L. – « Les sigles », PUF, Paris, 1980.
4. Grevisse M. – « Le bon usage », 12^e éd., Duculot, Paris, 1988.
5. « Le Nouveau Petit Robert », Paris, 1993.
6. Piriou J.-P. - « Lexique des sciences économiques et sociales », Éd. La Découverte, Paris, 1996.
7. « Les Echos », 1-2 octobre 2004.
8. « La Tribune », 3 avril 2001.
9. <http://www.mife90.org/cite/lexique/>
10. <http://www.fr.wikipedia.org/>
11. <http://acronymes.info/>

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

ACOSS – Agence centrale des organismes de sécurité sociale
 AELE – Association européenne de libre-échange
 AID – Association internationale pour le développement
 AMF – Autorité des marchés financiers
 ANPE – Agence nationale pour l'emploi
 ANSEA – Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN en anglais)
 ASSEDIC – Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
 BERD – Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est
 BIRD – Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale
 BRI – Banque des règlements internationaux
 BTS – Brevet de technicien supérieur
 CAF – (CIF en anglais)
 CCI – Chambre de Commerce et d'Industrie
 CEE – Communauté économique européenne
 CDD – Contrat de travail à durée déterminée
 CDI – Contrat de travail à durée indéterminée
 CEI – Communauté des États indépendants
 CFDT – Confédération française démocratique du travail
 CGPME – Confédération générale des petites et moyennes entreprises et du patronat réel
 CGT – Confédération Générale du Travail
 CHSCT – Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions du travail
 CNIL – Commission nationale de l'informatique et des libertés
 CNUCED – Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement
 COB – Commission des opérations de bourse
 CSG – Contribution sociale généralisée
 DADS – Déclaration annuelle des données sociales
 DECF – Diplôme d'Études Comptables et Financières
 DESCF – Diplôme d'Études Supérieures Comptables et Financières
 DESS – Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées
 DPESCF – Diplôme préparatoire aux Études Comptables et Financières
 DTS – Droits de tirage spéciaux
 DUT – Diplôme Universitaire de Technologie
 EBE – excédent brut d'exploitation
 EDF – Électricité de France
 EEE – Espace économique européen
 ENF – entreprises non financières
 FAB – franco à bord (FOB en anglais)
 FBCF – formation brute de capital fixe
 FEOGA – Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles
 FMI – Fonds monétaire international
 GATT – Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
 GDF – Gaz de France
 GIE – Groupement d'intérêt économique

HT – Hors Taxe
 IDE – Investissement direct à l'étranger
 IDH – indicateur du développement humain
 IME – Institut monétaire européen
 INED – Institut national d'études démographiques
 INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques
 IUT – Institut Universitaire de Technologie
 MATIF – Marché à terme international de France
 MEDEF – Mouvement des entreprises de France
 MONEP – Marché des options négociables de Paris
 MSG – maîtrise de sciences de gestion
 MST – maîtrise de sciences et techniques
 NCM – Négociations commerciales multilatérales
 NPI – nouveaux pays industriels
 OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques
 OFCE – Observatoire français des conjonctures économiques
 OIT – Organisation internationale du travail
 OMC – Organisation mondiale du commerce
 OMS – Organisation mondiale de la santé
 ONG – Organisations non gouvernementales
 OPA – Offre publique d'achat
 OPE – Offre publique d'échange
 OPEP – Organisation des pays exportateurs de pétrole
 OPV – Offre publique de vente
 OTAN – Organisation du traité de l'Atlantique nord (NATO en anglais)
 PAC – politique agricole commune
 P.D.G. = président-directeur général
 PJ – Pièces Jointes
 PIB – Produit intérieur brut
 PMA – pays les moins avancés
 PME – Petites et moyennes entreprises
 PNB – Produit national brut
 PNUD – Programme des Nations unies pour le développement
 PV – Procès-verbal
 RES – reprise d'une entreprise pas ses salariés
 RIB – Relevé d'identité bancaire
 RMI – Revenu minimum d'insertion
 RNB – Revenu national brut
 RNBD – Revenu national brut disponible
 SA – Société anonyme
 SARL – Société à responsabilité limitée
 SEBC – Système européen de banques centrales
 SCMC – Société de Compensation des Marchés Conditionnels
 SICAV – Société d'investissement à capital variable
 SME – Système monétaire européen
 SMI – Système monétaire international
 SMIC – Salaire minimum interprofessionnel de croissance
 SMIG – Salaire minimum interprofessionnel garanti
 SNCF – Société Nationale des Chemins de Fer Français
 SQS – sociétés et quasi-sociétés
 SSII – Société de services et d'ingénierie informatique
 TBB – Taux de base bancaire
 TCAM – Taux de croissance annuel moyen
 TES – Tableau des entrées-sorties
 TEE – Tableau économique d'ensemble

TIPP – Taxe intérieure sur les produits pétroliers
TTC – Toute taxe comprise
TVA – Taxe sur la valeur ajoutée
UE – Union européenne
UEM – Union économique et monétaire
UNEDIC – Union nationale pour l’emploi dans l’industrie et le commerce
URSSAF – Union de recouvrement des cotisations de la Sécurité sociale et des allocations familiales
VRP – Voyageur représentant placier (représentant de commerce)